

DÉCLARATION DE M. JACQUES CHIRAC, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LES RELATIONS ÉCONOMIQUES FRANCO-THAÏLANDAISES, À BANGKOK LE 18 FÉVRIER 2006.

18 FEBRUARY 2006 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Premier Ministre, Cher ami,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les dirigeants d'entreprises, Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier très chaleureusement celles et ceux qui, par leur engagement au service de la relation économique entre la Thaïlande et la France, ont rendu possible notre rencontre aujourd'hui.

Imprimer un nouvel élan à nos relations économiques et commerciales, c'est tout l'enjeu de ce premier Sommet économique que nous avons entamé ce matin avec le Premier ministre et son gouvernement qui se poursuit avec vos travaux. C'est tout le sens de cette première visite d'Etat d'un Président de la République française dans les quelque trois siècles d'histoire des relations franco-thaïlandaises, histoire marquée par l'amitié et la chaleur.

En lançant en 2003 l'idée d'un "Plan d'action conjoint", le Premier ministre, Monsieur Thaksin Shinawatra, et moi-même avons la conviction que nos deux pays n'avaient pas encore tiré pleinement le parti qu'ils étaient capables d'en tirer de ce qui les rapprochait. La Thaïlande, par son rôle précurseur dans l'envol économique de l'Asie, par son poids démographique, son histoire, son dynamisme, son rôle central au sein de l'ASEAN, au carrefour des deux grandes puissances émergentes que sont la Chine et l'Inde. La Thaïlande, a vocation à être un partenaire majeur pour la France. De même, je pense que la France, puissance technologique et industrielle, pays moteur de l'Union européenne, a tous les atouts pour être le partenaire privilégié et stratégique de la Thaïlande en Europe.

De fait, depuis la visite du Premier ministre en France, la croissance de nos échanges commerciaux, + 11 % en 2004, + 37% au cours des seuls onze premiers mois de l'année 2005, a été spectaculaire.

L'acquisition par Thai Airways de 15 appareils Airbus, dont 6 A380 et celle du satellite d'observation de la Terre, Theos et du satellite Thaicom 5 et son lancement par Arianespace, ont représenté des contrats entre nos deux pays de plus d'un milliard d'euros depuis 2003.

Ces décisions stratégiques, soutenues par le gouvernement thaïlandais, et je tiens à l'en remercier, ont contribué à la progression de nos échanges commerciaux. Elles témoignent de l'esprit de confiance qui inspire notre partenariat. Cet esprit qui conduit à nous engager ensemble dans des projets de coopération pour aider les pays alentours et, notamment, le Laos et le Cambodge à faire face aux grands défis économiques et sociaux auxquels ils sont confrontés.

Mesdames et Messieurs,

La dynamique de nos relations économiques s'appuie d'abord sur la présence en Thaïlande de plus de 300 entreprises françaises, grandes ou petites. Et leurs dirigeants, je peux vous le dire, apprécient tout particulièrement l'environnement politique stable, les partenaires fiables et ce marché en pleine expansion qu'ils trouvent en Thaïlande.

Nos entreprises ont tous les atouts, je crois, pour réussir sur le marché thaïlandais. A la pointe de l'innovation, elles peuvent se prévaloir de nombreuses expériences réussies de transferts de compétences et de technologies, notamment dans la région Asie-Pacifique.

Dans le domaine de l'énergie, pour faire face à une croissance de la demande de près de 8 % par an, la Thaïlande fait le choix de la diversification de ses sources d'approvisionnement. Elle entend intégrer à ses solutions énergétiques les énergies renouvelables, comme les biocarburants, mais aussi, le moment venu, le nucléaire, qui, vous le savez, a été le choix de la France. Cet objectif de diversification, nos plus grandes sociétés sont prêtes à le poursuivre avec vous, si vous le souhaitez.

Dans le domaine des transports, la France dispose d'une expérience inégalée, non seulement avec le Train à Grande Vitesse, mais également pour les transports urbains. Ses solutions adaptées aux

besoins des grandes métropoles ont valu, en particulier au Groupe ALSTOM, de magnifiques succès, notamment à Shanghai ou à Singapour. Les nouvelles lignes du métro de Bangkok seront demain, je l'espère, un nouveau fleuron de la coopération franco-thaïlandaise.

L'expertise des opérateurs français comme VEOLIA ou SUEZ, dans l'aménagement urbain, dans la gestion de l'eau, dans celle des déchets, est mondialement reconnue. Elle peut être précieuse à la Thaïlande.

Au-delà de ces secteurs clés, le développement de l'économie thaïlandaise, la volonté du Premier ministre de privilégier une économie du savoir, le développement des services, présentent de nombreuses opportunités d'investissements et de partenariats pour l'ensemble de nos entreprises. Hautes technologies, sciences de la vie, télécommunications, espace, grande distribution, banque, assurances, tourisme : chacun dans son secteur, les dirigeants des entreprises qui me font l'amitié de m'accompagner ici, représentent une économie française diversifiée, porteuse d'avenir, créatrice d'emplois, tant en Thaïlande qu'en France.

Mesdames et Messieurs,

Le Premier ministre thaïlandais a lancé, il y a quelques semaines, un remarquable programme de modernisation "Thaïlande, un Partenaire de Développement". Il fixe le cadre de la participation des entreprises étrangères au programme de 42 milliards de dollars de grands travaux d'équipement qui est celui de la Thaïlande. J'ai dit au Premier ministre notre souhait de voir les entrepreneurs français s'affirmer parmi les partenaires privilégiés des autorités thaïlandaises dans ce grand effort de développement de ce beau pays.

Je lui ai dit notre désir de mettre le talent, la créativité, les savoir-faire de nos entreprises au service du développement de la Thaïlande et de ses objectifs. C'est en nous inscrivant dans une logique de partenariat que nous pourrions créer les conditions de la croissance et de l'emploi aussi bien en Thaïlande qu'en France.

Pour accompagner cette ambition, notre Plan d'action commerciale, initié en 2003, sera prorogé pour une nouvelle période de trois ans, et intensifié. Il consacrera la Thaïlande comme l'un des partenaires commerciaux prioritaires de la France. Avec comme objectif, pour les prochains mois, de mobiliser 400 nouvelles entreprises françaises sur le marché thaïlandais, et de conforter ainsi notre position de troisième investisseur européen et de deuxième fournisseur du Royaume.

La signature de plusieurs accords de coopération importants, notamment dans le domaine des télécommunications, et d'accords de promotion des investissements et de partenariat technologique et industriel, confirme que cette volonté est pleinement partagée par les autorités de nos deux pays. L'accord de coopération entre les Chambres de Commerce et d'Industrie de Chiang Mai et de Lyon montre également la mobilisation de nos collectivités locales.

Cette dynamique de rapprochement s'appuie largement sur la mobilisation de la communauté d'affaires franco-thaïlandaise. Je voudrais en saluer les représentants, ici, mais aussi la vitalité et la solidarité. Une vitalité et une solidarité qui doivent s'exprimer encore davantage pour épauler nos petites et moyennes entreprises dans leurs projets d'installation et de développement chez nos partenaires.

Que ce premier Sommet économique entre la Thaïlande et la France conforte nos liens économiques et qu'il contribue à la croissance, à la prospérité, au développement et à l'emploi dans nos deux pays et qu'il contribue à l'approfondissement de notre amitié séculaire et tels sont les vœux que je forme aujourd'hui pour la Thaïlande et pour la France. Mesdames, Messieurs, je vous remercie.